

**MEMORIAL**

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 434****8 août 1997****SOMMAIRE**

Aima S.A.H., Luxembourg	page 20786	Generale Advisory Company S.A., Luxembourg	20803
AMW, Amicale des Mamer Wiselen, A.s.b.l., Mamer	20786	Gerwin Holding S.A., Luxembourg	20802
Araucana S.A., Luxembourg	20829	Getronics Finance Corporation N.V. Luxembourg	
Arousstna S.A., Luxembourg	20786	Branch, Luxembourg	20803
Asian Development Equity Fund, Sicav, Luxembourg	20786	Grethen, S.à r.l., Wasserbillig	20803
AT & T Istel Luxembourg S.A., Luxembourg	20788	GFU Gesellschaft für Unternehmensplanung, GmbH,	
Austrian Financial and Futures Trust, Luxembourg	20790	Luxembourg	20799
Banca Di Roma International, Luxembourg	20791	Gruppo Piepoli Eurotop S.A., Luxembourg	20803
Ban S.A., Luxembourg-Kirchberg	20791	G-Strategy S.A., Luxembourg	20802
Beerschwemm, S.à r.l., Luxembourg	20792	G-Treasury International Conseil S.A., Luxembourg	20803
Beim Fenno, S.à r.l., Luxembourg	20792	G-Treasury S.A., Luxembourg	20802
Belfra International, S.à r.l., Koerich	20792	H.C.M. Portfolio Management S.A., Luxembg	20805, 20806
Beruf- und Freizeitmoden, S.à r.l., Wasserbillig	20792	Homeward Bound, S.à r.l., Luxembourg	20804
Biochemicals, S.à r.l., Luxembourg	20793	Hôtel Senator, S.à r.l., Luxembourg	20804
Black & Decker Luxembourg S.A.	20792	Idea Light, S.à r.l., Luxembourg	20804
Boucherie Schwinden, S.à r.l., Mersch	20793	Immobilière Boever, S.à r.l., Luxembourg	20804
Bygging-Lux, S.à r.l., Luxembourg	20793	Infin S.A., Luxembourg	20804, 20805
Café An Hussen, S.à r.l., Tétange	20793	Innotec S.A., Belvaux	20809
Campria Capital Holding S.A., Luxembourg	20790	Intermarket Advisory S.A., Luxembourg	20809
Canabal de Montbre S.A., Luxembourg	20791	International Publishing Holding S.A., Luxembourg	20806
Canvest International Holdings (Luxembourg) S.A.,		Investilux, Sicav, Luxembourg	20810
Luxembourg	20794, 20795	Jardilux S.A., Luxembourg-Kirchberg	20810
Cecop Holding S.A., Luxembourg	20796	Junck et Cie, S.e.c.s., Alzingen	20808, 20809
CGS International Holdings (Luxembourg) S.A., Lu-		Kampen S.A., Luxembourg	20811
xembourg	20795	Kredietbank S.A. Luxembourggeoise, Luxembourg	20812
Charis Holding S.A., Luxembourg	20796	Lafin S.A., Remich	20816
Citi Investments S.A., Luxembourg	20797	Lampebank International S.A., Luxembourg	20816
Conseil et Marketing International, S.à r.l., Bertrange	20827	List S.A., Luxembourg	20816
CREGELUX S.A., Crédit Général du Luxembourg,		Locaboat Management Services, Luxembourg	20813
Luxembourg	20793, 20794	Lupo S.A., Luxembourg	20816
Cregem Bonds Advisory S.A., Luxembourg	20798	Manico (Holdings) S.A., Luxembourg	20812
CSC Computer Sciences S.A., Luxembourg	20807, 20798	Marepier S.A., Senningerberg	20814, 20815
Damica Chartering S.A., Luxembourg	20798	Martec S.A., Luxembourg	20816
DNB Investment Fund, Sicav, Luxembourg	20798	Menuiserie Hafeco, S.à r.l., Luxembourg	20804
Domifiduc, S.à r.l., Luxembourg	20798	Merchbanc, Sicav, Luxembourg	20817
EC Tactical Management S.A., Luxembourg	20798	Mova Investment Holding S.A., Luxembourg	20815
Eiphos Investment S.A., Luxembourg-Kirchberg	20799	MRM Consulting S.A., Luxembourg	20796, 20797
Europ Assistance Services (Luxembourg) S.A., Lu-		Neizen Michel, S.à r.l., Luxembourg	20816
xembourg-Kirchberg	20801	Newfield Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	20817
Europ Assistance Société d'Assistance S.A., Luxem-		New Generation, S.à r.l., Luxembourg	20818
bourg-Kirchberg	20800	Noswad S.A.H., Luxembourg	20818
European Risk Capital Company S.A.H., Luxembourg	20800	Nouveau Melusina, S.à r.l., Luxembourg	20818
Fiduciaire Streicher et Thinner, S.à r.l., Luxembourg	20801	Omega Fund, Luxembourg	20817
Finance and Investment Holdings S.A., Luxembg	20800, 20801	Ordinalux, S.à r.l., Luxembourg	20818
Financial Investments Holding S.A., Luxembourg	20831	O'Sole, S.à r.l., Luxembourg	20820
(La) Financière Hongroise S.A., Luxembourg	20811	Pandora Investment S.A., Luxembourg	20815
Flysee Place de Paris, S.à r.l., Luxembourg	20799	Paravent S.A., Luxembourg	20821
Forbes S.A., Luxembourg	20799	Prime Multibond, Sicav, Luxembourg	20819
Forum Holding S.A., Luxembourg	20801	Proteus S.A., Luxembourg	20821
(Le) Foyer-Arag, Compagnie Luxembourggeoise		Quelle Bank Luxembourg S.A., Senningerberg	20821
d'Assurances S.A., Luxembourg-Kirchberg	20811	Rantum S.A., Luxembourg	20818
(Le) Foyer Assurances, Compagnie Luxembourggeoise		Remapa Holding S.A., Luxembourg	20820
S.A., Luxembourg-Kirchberg	20812	Repackaged Sovereign Investments S.A., Luxembourg	20819
(Le) Foyer Finance, Compagnie Luxembourggeoise		RV2G Communications S.A., Luxembourg	20822
S.A., Luxembourg-Kirchberg	20812	Santa Ana Invest S.A.	20821
Foyer Ré Compagnie Luxembourggeoise de Réassur-		Santurin S.A., Luxembourg	20819
ance S.A., Luxembourg-Kirchberg	20802	Sherwood, S.à r.l., Luxembourg	20832
(Le) Foyer Vie, Compagnie Luxembourggeoise d'Assu-		TRG (Lux), S.à r.l., Luxembourg	20824, 20826
rances S.A., Luxembourg-Kirchberg	20813	Union des Domiciliataires, A.s.b.l., Luxembourg	20788
Gallo Services, S.à r.l., Bad-Mondorf	20809, 20810	Uno S.A., Luxembourg	20826, 20827
G-Bond Fund Conseil S.A., Luxembourg	20802	Zante S.A., Luxembourg	20820

**AIMA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 45.065.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 40, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Signature.

(17957/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**AROUSSTNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 28.890.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 40, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 1997, le conseil d'administration se compose comme suit:

- \* Monsieur Albert Brycman, gérant de sociétés, Paris, président;
- \* Monsieur Jean-Pierre Rouby, fondé de pouvoir, Bridel;
- \* Monsieur Claude Schmitz, conseiller fiscal, demeurant à Sandweiler.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Signature.

(17962/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**ASIAN DEVELOPMENT EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 26.946.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1997, vol. 492, fol. 15, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

*Pour ASIAN DEVELOPMENT EQUITY FUND, SICAV*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

(17963/006/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**AMW, AMICALE DES MAMER WISELEN, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-8211 Mamer, 105-107, route d'Arlon.

## STATUTS

Entre les soussignées:

Dauphin Guy, employé privé, 10, rue des Prés, L-8265 Mamer;  
De Roy Stephan, instructeur-éducateur, 4, Grand-rue, L-5671 Altwies;  
Err Arlette, psychologue, 6, rue de l'Eglise, L-3332 Fennange;  
Kremer Jules, professeur, 17, rue Dangé St Romain, L-8260 Mamer;  
Letsch Annie, employée privée, 21, route d'Arlon, L-8211 Mamer;  
Losch Carlo, professeur, 1, rue de la Résistance, L-8262 Mamer;  
Margue Dan, ouvrier communal, 3, rue de Blaschette, L-6196 Eisenborn;  
Mertzig Jean-Jacques, ingénieur-technicien, 53, rue de la Libération, L-8245 Mamer;  
Pesch Christiane, institutrice préscolaire, 44, rue Ste Barbe, L-4021 Eschette;  
Prumbaum Marie-Jeanne, ouvrière de l'Etat, 9, route d'Arlon, L-8211 Mamer;  
Schott Willy, marbrier, 14, rue de Kehlen, L-8235 Mamer;  
Stoos Nico, employé de banque, 47, rue Jean Schneider, L-8272 Mamer;  
Tapella Pascale, institutrice primaire, 25, rue de Mamer, L-8280 Kehlen;  
Weyer Nico, employé de l'Etat, 15, rue Fr. Trausch, L-8265 Mamer;  
Schmit Viviane, employée privée, 5, rue de la Résistance, L-3340 Huncherange,

tous et toutes de nationalité luxembourgeoise, et celles et ceux admis ultérieurement il a été constitué une association sans but lucratif, régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, et par les présents statuts.

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination, siège, durée, but et objet.** (1) L'association porte la dénomination AMICALE DES MAMER WISELEN, A.s.b.l, en abrégé AMW.

(2) Son siège est à Mamer, au home des MAMER WISELEN, actuellement à 105-107, route d'Arlon, L-8211 Mamer.

(3) Sa durée est illimitée.

(4) L'association a notamment pour but d'encourager et d'aider les activités du groupe des scouts MAMER WISELEN, A.s.b.l., en abrégé MW, affilié à la fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg, en abrégé FNEL, de soutenir le groupe matériellement et moralement sans toutefois pouvoir s'immiscer directement à l'organisation et au fonctionnement de ce groupe. L'association a par ailleurs pour objet d'assumer la fonction de conseil aux comptes du groupe des MAMER WISELEN, A.s.b.l., d'organiser et de soutenir des activités et des manifestations culturelles en relation avec le scoutisme, d'entretenir et de resserrer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciennes membres du groupe, ainsi que de cultiver des relations amicales avec les associations analogues du pays et de l'étranger.

**Art. 2. Membres, cotisation, admission, démission.** (1) Le nombre des associées est illimité, mais de sept au minimum.

(2) Peuvent être membres tous et toutes anciennes membres du groupe des scouts MAMER WISELEN, A.s.b.l. ou celles et ceux qui veulent soutenir l'association dans les buts visés à l'article 1<sup>er</sup>, point 4.

(3) La qualité de membre n'est acquise qu'après paiement d'une cotisation fixée annuellement par l'assemblée sans pouvoir dépasser deux mille francs.

(4) Le conseil d'administration a le droit de décision concernant l'admission de chaque nouveau ou nouvelle membre. En cas de litige le vote se fait à la majorité simple des voix et à main levée. La/le membre admise donne sans réserve son adhésion aux statuts.

(5) Perdent la qualité de membre les associées qui ont démissionné par lettre recommandée, adressée au/à la présidente et celles et ceux qui ont été exclues pour causes d'activités contraires aux intérêts de l'association. Ces membres ainsi que les héritiers et héritières ou ayants droit de celles et ceux-ci ou des membres décédées n'auront aucun droit sur le patrimoine de l'association.

**Art. 3. Année sociale, administration, assemblées.** (1) L'année sociale s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Exceptionnellement la première année sociale commence le jour de la constitution de l'association et finira le 31 décembre 1997.

(2) L'association est gérée par un conseil d'administration de sept membres au moins et de 15 au plus, nommées par l'assemblée générale à la majorité relative des voix pour un terme de 3 ans. Le tiers du conseil se renouvelle chaque année à l'exception des membres visées à l'art. 3 point 3. Les administrateurs et administratrices sortantes sont rééligibles.

(3) La/le présidente, la/le chef-fe de groupe et une cheffe de branche du groupe des MAMER WISELEN, A.s.b.l. sont de plein droit membres du conseil d'administration de l'AMICALE des MAMER WISELEN, A.s.b.l. pour la durée de leur mandat. Toutefois elles/ils ne peuvent occuper un poste de conseiller ou conseillère aux comptes visés à l'art. 3 point 4.

(4) Le conseil d'administration désigne son bureau, composé d'un(e) président(e), de deux vice-président(e)(s), d'une secrétaire, d'un(e) trésorier(ère), de deux conseillers(ères) aux comptes du groupe MAMER WISELEN, A.s.b.l. et d'autres postes importants. Les fonctions au sein du bureau peuvent se cumuler.

(5) Le conseil aux comptes du groupe MAMER WISELEN, A.s.b.l. se charge de l'analyse de la situation financière et formule une appréciation d'ordre quantitatif et qualitatif des dépenses et des recettes.

Le rapport du conseil aux comptes est à présenter lors de l'assemblée générale du groupe MAMER WISELEN, A.s.b.l.

(6) Lors de l'assemblée générale constitutive respectivement lors de l'assemblée générale ordinaire on procède à la nomination de deux personnes chargées de la révision de caisse non-membres du conseil d'administration pour vérifier la caisse de l'AMICALE DES MAMER WISELEN, A.s.b.l.

(7) Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par année chaque fois sur convocation de sa/son président(e) ou à la demande écrite de trois administrateurs(trices) au moins.

Toute administrateur(trice) absente sans excuse valable lors de 3 réunions pendant une année sociale est démissionnaire d'office.

(8) La présence de la simple majorité des administrateurs(trices) est nécessaire pour la validité des délibérations. Toute décision est prise à la majorité absolue des voix. Faute de la présence de la simple majorité des administrateurs(trices) une réunion ultérieure pourra délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présent(e)(s). En cas de parité des voix prime la voix de celle ou celui qui préside.

(9) Si, pour des raisons imprévisibles par les présents statuts, le conseil d'administration était privé d'un ou de plusieurs membres, les membres restant(e)(s) assumeront leurs fonctions jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui s'en suivra.

(10) Le conseil d'administration possède tous les pouvoirs de gérance et de représentation au niveau de l'AMICALE DES MAMER WISELEN, A.s.b.l. tant judiciaires qu'extrajudiciaires. Le cas échéant, le même conseil peut s'assurer la collaboration de spécialistes non-membres du conseil d'administration pour discuter de problèmes spécifiques.

(11) L'association est engagée en toute circonstance par la signature conjointe du/de la président(e) ou, à défaut, d'un(e) des vice-président(e)(s) et du/de la secrétaire ou, à défaut, du/de la trésorier(ière).

(12) Chaque année, le conseil d'administration soumettra à l'approbation de l'assemblée générale le compte des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé, les prévisions budgétaires pour l'exercice suivant ainsi que le bilan de ses propres activités. Rapport en sera fait.

(13) L'assemblée générale, convoquée par lettre, se réunit au moins une fois par année sociale. L'assemblée générale ordinaire doit obligatoirement avoir lieu au cours du premier semestre de l'année sociale.

Les compétences de l'assemblée générale sont définies tant par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 ainsi que par les présents statuts. Elle peut se prononcer sur la dissolution volontaire de l'association ainsi que sur l'affectation de son patrimoine. Elle désignera un(e) ou plusieurs(e)(s) liquidateurs(trices).

(14) En cas de dissolution, les fonds de l'association, après l'acquittement des dettes, seront versés au groupe des scouts MAMER WISELEN, A.s.b.l.

(15) La loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 est applicable à tous les cas non-prévus par les présents statuts.

Conformément au vote de l'assemblée générale constitutive en date du 12 mai 1997, le conseil d'administration de l'Amicale des Mamer Wiselen, A.s.b.l. se compose des membres suivant(e)(s):

De Roy Stephan, 1<sup>er</sup> vice président

Err Arlette

Gringmuth Johanna

Keiser Françoise

Kremer Jules

Losch Carlo, président

Mertzig Jean-Jacques

Pesch Christiane, 2e vice-présidente

Prumbaum Jeanny, trésorière

Prumbaum Mike

Schmit Viviane, secrétaire

Schott Willy

Schuster Aimée

Fait et signé à Mamer, le 20 mai 1997.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 63, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17951/900/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

### **AT & T ISTEEL LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Mathias Goergen.

R. C. Luxembourg B 23.955.

#### EXTRAIT

Il ressort des résolutions du conseil d'administration du 20 décembre 1996, que Monsieur Daniel Coetsier, demeurant 17, avenue Vénézuéla, B-1050 Bruxelles, a été nommé au conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Dorhac, administrateur démissionnaire. La prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996 procédera à l'élection définitive de Monsieur Daniel Coetsier.

Il résulte du même procès-verbal que Monsieur Daniel Coetsier a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir de gestion journalière.

Luxembourg, le 5 mai 1997.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17964/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

### **UNION DES DOMICILIATAIRES, A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 7, Côte d'Eich.

#### STATUTS

Entre les soussignés, désignés nommément à la fin des présentes, il est constitué une association sans but lucratif, régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondateurs sans but lucratif, et ses amendements.

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'Association prend la dénomination de UNION DES DOMICILIATAIRES. Son siège est établi à Luxembourg, 7, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger par simple décision du Conseil d'Administration. L'Association est créée pour une durée illimitée.

**Art. 2.** L'Association, politiquement neutre, a pour objet:

- de proposer un cadre légal et déontologique à la profession de domiciliataire;
- d'oeuvrer en vue d'une reconnaissance des mérites de la profession;
- de regrouper en son sein les professionnels de la domiciliation;
- de promouvoir une entente générale entre eux;
- d'étudier les problèmes rencontrés par ses membres dans le cadre de leurs activités;
- de sauvegarder et de défendre les intérêts d'ordre professionnel, tant matériels que moraux de ses membres;
- d'oeuvrer à la création d'un organe de contrôle et de surveillance de l'exercice de la profession et de l'accès à celle-ci;
- de créer un label de qualité et de faire la promotion de ce label;
- d'organiser des conférences, séminaires ou autres actions dans l'intérêt de la profession et de ses membres;
- de collaborer dans le cadre de son objet avec les organismes ou associations similaires, nationaux et internationaux.

**Art. 3.** Le nombre de membres ne pourra être inférieur à sept.

**Art. 4.** Pourront devenir membres de l'Association les personnes morales ou physiques qui:

- exercent à titre principal les activités propres aux professionnels de la domiciliation de sociétés;
- présentent toutes garanties de moralité et d'honorabilité;
- adhèrent aux statuts et règlements de l'association;
- payent le droit d'entrée et la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale.

La demande d'adhésion est à adresser au Conseil d'Administration ci-après qualifié qui décidera à la majorité simple des voix sur l'adhésion des nouveaux membres.

Pour devenir membre d'honneur de l'Association, il suffit d'adhérer aux statuts et règlements de l'Association et de payer la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale.

Les personnes morales seront représentées par leurs organes statutaires, voire par toute autre personne mandatée à cet effet par l'organe compétent de la personne morale.

**Art. 5.** Tout membre est libre de se retirer de l'Association en adressant sa démission au Conseil d'Administration.

L'exclusion d'un membre pourra être décidée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité simple des voix suite:

- à la perte d'une des conditions de l'article 4 alinéa 1<sup>er</sup> des présents statuts ou,
- à tout acte préjudiciable à l'objet social de l'Association ou,
- à tous actes qui seraient de nature à porter atteinte à la considération et à l'honneur de ses membres ou,
- au non-paiement du droit d'entrée et/ou de la cotisation annuelle qui lui incombe.

En cas de démission ou d'exclusion d'un membre, les droits d'entrée ainsi que les cotisations perçues restent acquis à l'Association.

**Art. 6.** L'Assemblée Générale se compose de tous les membres, à l'exception des membres d'honneur, ayant rempli leurs obligations vis-à-vis de l'Association.

Elle se réunit une fois par an en session ordinaire et toutes les fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou lorsqu'un cinquième au moins des membres en fait la demande.

La convocation doit être faite par lettre ordinaire aux moins dix jours avant la date de la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale prend ses décisions à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Tout membre, à l'exclusion des membres d'honneur, a une voix délibérative aux Assemblées Générales.

Chaque membre ne peut avoir qu'une voix. Les membres peuvent se faire représenter aux Assemblées par un autre membre moyennant une procuration écrite, chaque membre présent ne pouvant être chargé de représenter plus de trois membres.

Le vote aux Assemblées sera effectué par bulletin ou, éventuellement, à main levée. Pourront être exclus du vote, sur proposition du Conseil d'Administration, les membres qui ne seraient pas à jour de leurs cotisations.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration et fixe le montant et les modalités de paiement du droit d'entrée et de la cotisation annuelle.

Les décisions et résolutions de l'Assemblée Générale seront portées à la connaissance de tous les membres et/ou des tiers par les voies et moyens à décider par le Conseil d'Administration.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration se compose de 7 membres au moins élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de 3 ans.

Chaque administrateur est nécessairement une personne physique pouvant être mandatée à cet effet par l'organe compétent de la personne morale membre. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

En cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'Administration, son remplaçant, pour le temps à courir jusqu'à l'Assemblée Générale, pourra être coopté par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs nécessaires pour la gestion journalière des affaires de l'Association. Il représente l'Association dans tous les actes de la vie civile et dans ses relations avec les tiers et est investi de tous pouvoirs à cet effet.

Le Conseil d'Administration désignera parmi ses membres le président, le secrétaire, le trésorier et le porte-parole qui forment le Comité Exécutif.

L'Association est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre et toutes les fois qu'il est convoqué par le président ou sur demande de la moitié de ses membres.

Les décisions seront prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés moyennant une procuration écrite.

Chaque membre dispose d'une voix.

**Art. 8.** Le montant du droit d'entrée et des cotisations annuelles n'excédera pas LUF 100.000,- chacun.

**Art. 9.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice commence le jour de l'approbation des statuts par l'Assemblée Constitutive et se terminera le 31 décembre 1997.

**Art. 10.** La vérification de l'état des recettes et des dépenses de l'Association devra être faite par deux Réviseurs de caisses élus à cet effet par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.

Les Réviseurs sortants sont rééligibles.

**Art. 11.** Les présents statuts pourront être modifiés conformément aux prescriptions de l'article 8 de la loi du 21 avril 1928 sur les Associations sans but lucratif, et ses amendements.

**Art. 12.** L'Assemblée Générale peut prononcer la dissolution de l'Association si au moins trois quarts de ses membres sont présents ou représentés.

La dissolution ne sera admise que si elle est votée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. En cas de décision de dissolution de l'Association, son patrimoine sera affecté, après apurement du passif éventuel, selon les décisions de l'Assemblée Générale à une association ayant un but similaire ou à une oeuvre de bienfaisance.

Le président du Conseil d'Administration, ou toute autre personne désignée à cet effet par le Conseil d'Administration, est chargé de remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 21 avril 1928 pré-mentionnée, et ses amendements.

*Assemblée générale du 13 mai 1997*

*Conseil d'administration*

Ont été élus administrateurs de l'A.s.b.l. UNION DES DOMICILIATAIRES:

M. Bernard Zimmer, GOUDSMIT & TANG, président,  
Mme Nicole Clabbers, B.S.L., secrétaire,  
M. Edgar Bisenius, BECOFIS, trésorier,  
M. Michel Schmit, SEMES SECRETARIAT, porte-parole,  
M. Jean-Jacques Axelroud, IBS & PARTNERS,  
M. Bruno Beernaerts, FIDEI,  
M. Jan A. Bout, TRUST INTERNATIONAL LUX,  
M. Frédéric Collot, CD-SERVICES,  
M. R. McGaw, MCGAW & WING.

*Réviseurs de caisse*

Ont été élus réviseurs de caisse de l'A.s.b.l. UNION DES DOMICILIATAIRES:

M. R. Wirtz, INVEST CONTROL,  
M. Jean Naveaux, MONTEREY BUSINESS SERVICES.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(17952/296/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**AUSTRIAN FINANCIAL AND FUTURES TRUST.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.361.

Le bilan au 31 décembre 1996, le compte de profits et pertes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1996 au 31 décembre 1996 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 56, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

*Extrait de l'assemblée générale annuelle de AUSTRIAN FINANCIAL AND FUTURES TRUST  
ayant eu lieu à Luxembourg, le 16 mai 1997*

1. Par vote spécial, l'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'accomplissement de leurs fonctions durant l'exercice clôturé le 31 décembre 1996.

2. La décision a été prise de réélire les administrateurs suivants:  
James Davison, HASENBICHLER ASSET MANAGEMENT LIMITED;  
John Carlin, CARGILL INVESTOR SERVICES INC.;  
Hans Willem van Tuyll, CARGILL INVESTOR SERVICES INC.

Les membres du conseil d'administration resteront en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires approuvant les états financiers pour l'année sociale se clôturant au 31 décembre 1997.

Le réviseur d'entreprises a été réélu jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUSTRIAN FINANCIAL AND FUTURES TRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 56, case 10. – Reçu 500 francs.

17966/696/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 11.447.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 1997.

*Pour CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A.*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

(17983/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**BAN S.A., Société Anonyme..**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.  
R. C. Luxembourg B 37.826.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1997, vol. 492, fol. 45, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 13 mai 1997.

SANNE & CIE, S.à r.l.  
Signature

(17967/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**BAN S.A., Société Anonyme..**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.  
R. C. Luxembourg B 37.826.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 mai 1997 que les mandats des administrateurs sortants suivants:

- \* Monsieur Karl U. Sanne,
  - \* Monsieur Gérard Muller,
  - \* Monsieur Fernand Heim,
- ainsi que celui du commissaire aux comptes, SANINFO, S.à r.l., Luxembourg, ont été reconduits pour un nouveau terme de six ans.

Pour extrait conforme  
SANNE & CIE, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1997, vol. 492, fol. 45, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17968/521/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**BANCA DI ROMA INTERNATIONAL.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 15.936.

*Régime des signatures autorisées*

Sont porteurs d'une signature de catégorie «B» :

A ajouter:

Monsieur Alain Marx, fondé de pouvoir;

Monsieur Raffaello Geronimo, mandataire commercial.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANCA DI ROMA INTERNATIONAL  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17969/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CANABAL DE MONTBRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.190.

*Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1997*

Il résulte des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1997 au siège de la société que les organes se composent comme suit:

*Conseil d'administration*

- Monsieur Alexandre Canabal, administrateur-délégué;
- Monsieur Lionel Chouard, administrateur;
- Monsieur Jacques Messager, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

T.A. ASSOCIATES S.A., avec siège social à Luxembourg.  
Luxembourg, le 21 mai 1997.

Pour extrait conforme  
CANABAL DE MONTBRE S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

17984/588/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**BEERSCHWEMM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 5, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 30.122.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(17973/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**BEIM FENNO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 1, rue E. Mousel.  
R. C. Luxembourg B 40.064.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(17974/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**BELFRA INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Koerich, 23, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 55.996.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 1997*

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à Koerich, le 24 avril 1997, a décidé de transférer le siège social de la S.à r.l. de droit luxembourgeois BELFRA INTERNATIONAL à Koerich, 23, rue Principale, avec effet ce vingt-quatre avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Koerich, le 24 avril 1997.

BELFRA INTERNATIONAL, S.à r.l.

M. Vanhouttegem

Associé-gérant

Enregistré à Capellen, le 23 mai 1997, vol. 132, fol. 24, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Medinger.*

(17975/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 37.711.

Lors de la décision du conseil d'administration du 16 décembre 1996, la résolution suivante a été prise:

Accepter la résignation de Monsieur Mark M. Rothleitner en tant que directeur et élire Monsieur Dennis Adams en tant que directeur en remplacement de Monsieur Mark M. Rothleitner.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLACK & DECKER LUXEMBOURG S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Director

Signatures

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(17978/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**BERUF- UND FREIZEITMODEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 20, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 17.866.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(17976/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**BIOCHEMICALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 18.098.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(17977/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**BOUCHERIE SCHWINDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7520 Mersch, 2, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 54.147.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 22 avril 1997, vol. 258, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(17979/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**BYGGING-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 45.256.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(17980/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CAFE AN HUSSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3780 Tetange, 77-79, rue des Légionnaires.  
R. C. Luxembourg B 25.092.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(17982/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CREGELUX S.A., CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 5.524.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 63, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 1997.

P. Meyers

M. Waringo

(17998/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CREGELUX S.A., CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 5.524.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration qui a eu lieu au siège social à Luxembourg,  
le 26 mars 1997*

Le conseil d'administration décide de confier le mandat du réviseur d'entreprises à la COMPAGNIE DE REVISION à Luxembourg, pour la durée d'un an.

Luxembourg, le 13 mai 1997.

P. Meyers

M. Waringo

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

17999/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CREGELUX S.A., CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 5.524.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,  
qui a eu lieu au siège social à Luxembourg, le 25 avril 1997*

L'assemblée générale prolonge les mandats d'administrateurs de MM. Ernest Cravatte et Jean Meyer, venus à échéance, pour une durée de 6 ans. Ces mandats viendront à expiration lors de l'assemblée générale de l'an 2003.

Luxembourg, le 12 mai 1997.

P. Meyers

M. Waringo

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

17800/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.566.

Le bilan au 31 août 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(17985/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.566.

—  
*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., tenue au siège social en date du 19 mars 1997, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

1) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur T. C. Strike, à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, AUTONOME DE REVISION pour l'année 1995.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur T. C. Strike en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Pour CANWEST INTERNATIONAL  
HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17986/683/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.566.

Le bilan au 31 août 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(17987/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.566.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société CANWEST INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., tenue au siège social en date du 19 mars 1997, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1996:

1) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur T. C. Strike, à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, AUTONOME DE REVISION pour l'année 1996.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur T. C. Strike en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 août 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Pour CANWEST INTERNATIONAL  
HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17988/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CGS INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.570.

Le bilan au 31 août 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(17990/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CGS INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.570.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société CGS INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., tenue au siège social en date du 9 mai 1997, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

1) Décharge accordée aux administrateurs Monsieur Tom C. Strike, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, AUTONOME DE REVISION pour l'année 1995.

2) Election de Monsieur Tom C. Strike, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de AUTONOME DE REVISION en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 août 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CGS INTERNATIONAL  
HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17991/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CECOP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 35.461.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 1997.

Pour CECOP HOLDING S.A.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

(17989/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CHARIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 39.196.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

B. Moutrier.

(17992/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CHARIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 39.196.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 63, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

B. Moutrier.

(17993/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**MRM CONSULTING S.A., Société Anonyme,  
(anc. CONSULT-LUX S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 56.911.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CONSULT-LUX S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 50 du 4 février 1997, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 56.911.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Meunier, directeur de sociétés, demeurant à Esch-sur-Alzette,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marie-Jeanne Leiten, employée privée, demeurant à Godbrange.

L'assemblée choisit comme scrutatrice, Mademoiselle Anne-Ly Prott, employée privée, demeurant à Echternach.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Changement de la dénomination de la société en MRM CONSULTING S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:  
L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en MRM CONSULTING S.A. et de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. (Premier alinéa).** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MRM CONSULTING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Meunier, A. Prott, M.-J. Leiten, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 1997, vol. 98S, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

E. Schlessler.

(17996/227/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**MRM CONSULTING S.A., Société Anonyme,  
(anc. CONSULT-LUX S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 56.911.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

E. Schlessler.

(17997/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.743.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

*Administrateur-délégué*

(17994/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CITI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.743.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société CITI INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 28 avril 1997, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

1) Décharge accordée aux administrateurs MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG), à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes, KPMG PEAT MARWICK pour l'année 1996.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de KPMG PEAT MARWICK en tant que commissaire aux comptes.

5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'assemblée générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CITI INVESTMENTS S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.*

Signature

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(17995/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CREGEM BONDS ADVISORY S.A., Société Anonyme,  
(anc. GREGEM ADVISORY S.A).**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 30.623.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1997, vol. 492, fol. 45, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Pour CREGEM BONDS ADVISORY S.A.  
(anc. GREGEM ADVISORY S.A.)

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

(18001/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**DAMICA CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 38.690.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 40, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1997, le conseil d'administration se compose comme suit.

- Monsieur Carlo de Michels, dirigeant d'entreprise, demeurant à Milan (Italie), Président;
- Monsieur Bruno Roberto Dalmino, dirigeant d'entreprise, demeurant à Milan (Italie);
- Monsieur Michele Russo, agent maritime, demeurant à Gênes (Italie).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Signatures.

(18002/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**DNB INVESTMENT FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 27.316.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1997, vol. 492, fol. 15, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Pour DNB INVESTMENT FUND, SICAV  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

(18004/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**DOMIFIDUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 21.638.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES  
Signature

(18005/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**EC TACTICAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 36.280.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1997, vol. 492, fol. 45, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Pour EC TACTICAL MANAGEMENT S.A.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

(18006/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**EIHPOS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 39.297.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 1997.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(18007/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**EIHPOS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 39.297.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 12 mai 1997 que les mandats des administrateurs sortants, Mme Geneviève Blauen, M. Gérard Muller, M. Fernand Heim ainsi que celui du commissaire aux comptes, M. Marco Ries, ont été reconduits pour une nouvelle période de six ans.

Pour extrait conforme

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 58, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18008/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**FLYSEE PLACE DE PARIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 27, rue du Fort Elisabeth.  
R. C. Luxembourg B 41.952.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(18009/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**FORBES S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neumann.  
R. C. Luxembourg B 35.485.

Copy of the sole resolution passed at the general meeting of the members on 15th April 1997.

It was resolved that the meeting be adjourned sine die until such time as the financial statements for the year ended 31st December 1996 be completed.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 62, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18019/512/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GFU GESELLSCHAFT FÜR UNTERNEHMENSPLANUNG, G.m.b.H.,****Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1013 Luxembourg.

*Abstimmungserklärung zur Gesellschafterversammlung*

Hiermit wird unter Verzicht auf alle Frist- und Formvorschriften eine Gesellschafterversammlung der GFU, G.m.b.H. abgehalten und auf dem Wege der schriftlichen Abstimmung folgendes beschlossen:

1. Die Gesellschaft wird liquidiert.
2. Der Geschäftsführer, Herr Münchinger, wird beauftragt, die Liquidation zum nächstmöglichen Zeitpunkt durchzuführen, einen Notar mit der Anmeldung der Liquidation zum Handelsregister zu beauftragen und alle sonstigen mit der Liquidation verbundenen Schritte abzuwickeln.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 1997, vol. 491, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18030/999/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**EUROP ASSISTANCE SOCIETE D'ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 13.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROP ASSISTANCE  
SOCIETE D'ASSISTANCE S.A.  
E. Pierrard M. Lambert  
*Administrateur-Délégué* *Président*

(18010/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**EUROP ASSISTANCE SOCIETE D'ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 13.855.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 mai 1997 que  
- Monsieur Stéphane Speth, directeur général de EUROP ASSISTANCE BELGIUM, a été nommé comme nouvel administrateur jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de l'an 2003, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2002;  
- Monsieur Michel Defalque, directeur générale adjoint de EUROP ASSISTANCE BELGIUM, a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Delhaye, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de l'an 2000, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 1999.

EUROP ASSISTANCE  
SOCIETE D'ASSISTANCE S.A.  
E. Pierrard M. Lambert  
*Administrateur-Délégué* *Président*

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18011/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**EUROPEAN RISK CAPITAL COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 29.387.

Le bilan au 31 décembre 1996, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18014/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**FINANCE AND INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 14.094.

Le bilan au 31 décembre 1993, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18016/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**FINANCE AND INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 14.094.

Le bilan au 31 décembre 1994, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18017/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**FINANCE AND INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 14.094.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18018/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**EUROP ASSISTANCE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 46.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROP ASSISTANCE SERVICES  
(LUXEMBOURG) S.A.

P. Fohl E. Pierrard

Administrateur-Délégué Président

(18012/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**EUROP ASSISTANCE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 46.479.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 mai 1997 que Monsieur Stéphane Speth, directeur général de EUROP ASSISTANCE BELGIUM, a été élu comme administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Delhaye, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 1999, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 1998.

EUROP ASSISTANCE SERVICES  
(LUXEMBOURG) S.A.

P. Fohl E. Pierrard

Administrateur-Délégué Président

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18013/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**FIDUCIAIRE STREICHER ET THINNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 19.103.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(18015/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**FORUM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 37.634.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18020/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**FOYER RE COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REASSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOYER RE S.A.

E. Vanhyfte F. Tesch

(18021/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**G-BOND FUND CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 25.880.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 1997, vol. 491, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

C. Fabert P. Y. Goemans  
*Administrateur* *Président*

(18022/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**G-STRATEGY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 49.024.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 1997, vol. 491, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

C. Fabert P. Y. Goemans  
*Administrateur* *Président*

(18023/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**G-TREASURY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 26.934.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 1997, vol. 491, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

C. Fabert P. Y. Goemans  
*Administrateur* *Président*

(18024/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GERWIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 41.079.

Le bilan au 31 décembre 1994, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18027/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GERWIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 41.079.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18028/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**G-TREASURY INTERNATIONAL CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.936.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 1997, vol. 491, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

C. Fabert P. Y. Goemans  
*Administrateur Président*

(18024/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GENERALE ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 29.079.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 1997, vol. 491, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

C. Fabert P. Y. Goemans  
*Administrateur Président*

(18026/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GETRONICS FINANCE CORPORATION N.V. LUXEMBOURG BRANCH.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet  
R. C. Luxembourg B 45.213.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GETRONICS FINANCE CORPORATION N.V. tenue devant le notaire Jan van Bael en date du 20 septembre 1996 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Décision de changer la date de la clôture annuelle des comptes du 31 janvier au 31 décembre.
- 2) Décision de tenir l'assemblée générale annuelle chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois de juin à 15.00 heures.

GETRONICS FINANCE CORPORATION N.V.  
LUXEMBOURG BRANCH

K. van Baren M. J. Dijkerman  
*Branch Manager Deputy Branch Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18029/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GRUPPO PIEPOLI EUROTOP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Il résulte des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration en date du 14 février 1997 que:  
Mr. Rodolfo Mechini a été appelé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

*Pour la Société  
Signatures  
Le Domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18032/058/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GRETHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 44, Grand'rue.  
R. C. Luxembourg B 25.609.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND  
*Signature*

(18031/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**MENUISERIE HAFECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 33, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 32.240.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 51, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

S. Hauswirth.

(18033/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**HOMEWARD BOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 50.556.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(18037/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**HOTEL SENATOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1839 Luxembourg, 38, rue Jos. Junck.  
R. C. Luxembourg B 33.248.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(18038/582/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**IDEA LIGHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 38, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 50.576.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(18039/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**IMMOBILIERE BOEVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.  
R. C. Luxembourg B 33.143.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1997, vol. 492, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(18040/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**INFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4 rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 55.854.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(18041/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**INFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4 rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 55.854.

*Assemblée générale annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société INFIN HOLDING S.A. tenue au siège social en date du 20 mai 1997 que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1996:

- 1) Décharge accordée aux administrateur MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A., à l'administrateur-délégué MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes EURAUDIT, S.à r.l. pour l'année 1996.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.
- 3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 4) Election de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.
- 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1997.

INFIN HOLDING S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18042/683/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.  
H. R. Luxemburg B 48.881.

*Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 1. Oktober 1996*

Im Jahre eintausendneunhundertsebenundneunzig, am ersten Oktober.

In den Geschäftsräumen der H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A. findet eine ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 48.881, statt.

Die Aktiengesellschaft H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A. wurde gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden vom elften Oktober neunzehnhundertvierundneunzig, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N° vierhundertneununddreissig vom siebten November neunzehnhundertvierundneunzig.

Die Versammlung wird um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Bernd Janietz, Mitglied des Verwaltungsrates der H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., wohnhaft in Birdel, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Peter Mertens, wohnhaft in Steinsel.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Peter Theiss, wohnhaft in Useldange.

Nach der soeben erfolgten Zusammensetzung des Büros der Generalversammlung ist folgendes festzustellen, zu protokollieren und sind die nachfolgenden Beschlüsse zu veröffentlichen:

I. Die Tagesordnung der ausserordentlichen Generalversammlung lautet wie folgt:

1. Neuwahl des Verwaltungsrates;
2. Ernennung des Administrateur-Délégué.

II. Die persönlich anwesenden und die rechtsgültig vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien gehen aus der Anwesenheitsliste hervor, welche von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und den Mitgliedern des Büros der Generalversammlung unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste wowie die von den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre ne varietur gezeichneten Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit ihr zusammen einregistriert zu werden.

III. Es geht aus der Anwesenheitsliste hervor, dass das gesamte Kapital der Gesellschaft in dieser Generalversammlung rechtsgültig anwesend ist, so dass auf die gewohnten Einberufungsformalitäten verzichtet werden konnte. Alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, von der ihnen vorab mitgeteilten Tagesordnung Kenntnis zu haben.

IV. In Anberacht der Anwesenheit des gesamten Kapitals der Gesellschaft ist die Generalversammlung nunmehr beschlussfähig, um über die vorhandene Tagesordnung zu beraten.

Nach diesen Erklärungen fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

ZU 1.

Die Generalversammlung wählt für die Dauer von vier Jahren bis zur ordentlichen statutarischen Generalversammlung des Jahres zweitausend, welche im Jahre zweitausendundeins stattfindet, zu Mitgliedern des Verwaltungsrates:

- 1) Herrn Bernd Janietz, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der HYPOBANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, Vorsitzender.
- 2) Herrn Peter Binkowski, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der HYPOBANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg.

3) Herrn Wolfgang Przybyl, Directeur-Adjoint der HYPOBANK INTERNATIONAL S.A., Luxemburg.

Zu 2.

Die Generalversammlung ernennt das soeben gewählte Verwaltungsratsmitglied, Herrn Wolfgang Przybyl, zum Administrateur-Délégué.

Da nunmehr die Tagesordnung erschöpft ist und kein Aktionär weiter das Wort ergreift, wird die Generalversammlung geschlossen.

Gezeichnet: B. Janietz, P. Mertens und P. Theiss.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1997, vol. 491, fol. 97, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(18034/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 48.881.

*Beschluss des Verwaltungsrates*

1. Der Verwaltungsrat beschliesst, Herrn Volker Klassen ab dem 1. Oktober 1996 bis auf Widerruf mit der laufenden Geschäftsführung der H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Luxemburg, zu betrauen.

2. Herr Klassen ist mit seiner A-Vollmacht berechtigt, die Gesellschaft gemeinsam mit einem Verwaltungsratsmitglied oder einem Zeichnungsberechtigten der Kategorie A oder B nach aussen rechtsverbindlich zu vertreten.

Luxemburg, den 1. Oktober 1996.

Janietz Binkowski Przybyl

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1997, vol. 491, fol. 97, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(18035/200/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 48.881.

*Beschluss des Verwaltungsrates*

1. Der Verwaltungsrat beschliesst, Herrn Volker Klassen und Herrn Wolfgang Przybyl (als Administrateur-Délégué) ab dem 1. Oktober 1996 bis der laufenden Geschäftsführung der H.C.M. PORTFOLIO MANAGEMENT S.A., Luxemburg, zu betrauen.

2. Herr Przybyl und Herr Klassen sind zur Erfüllung ihrer Aufgaben im Rahmen der laufenden Geschäftsführung berechtigt, die Gesellschaft zusammen mit einem Verwaltungsratsmitglied oder einem Zeichnungsberechtigten der Kategorie A oder B nach aussen rechtsverbindlich zu vertreten.

Luxemburg, den 1. Oktober 1996.

B. Janietz P. Binkowski W. Przybyl

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 1997, vol. 491, fol. 97, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(18036/200/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**INTERNATIONAL PUBLISHING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 33.456.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, agissant en sa qualité de mandataire de la société INTERNATIONAL PUBLISHING HOLDING S.A., en vertu d'une délégation de pouvoirs consentier par le conseil d'administration, en date du 13 mai 1997, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I.- INTERNATIONAL PUBLISHING HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 358 du 3 octobre 1990.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 6 octobre 1994, numéro 382.

II.- Le capital souscrit de la société est de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), représenté par un million (1.000.000) d'actions de cent francs luxembourgeois (100,- LUF) chacune.

En vertu de l'acte du 24 mai 1994, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital jusqu'au montant total de un milliard de francs luxembourgeois (1.000.000.000,- LUF).

III.- Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 13 mai 1997, le conseil a décidé de procéder à l'augmentation de capital par la souscription de cent mille (100.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent francs

luxembourgeois (100,- LUF) chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) et passe de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF) à cent dix millions de francs luxembourgeois (110.000.000,- LUF).

Toutes les actions nouvelles ont été libérées intégralement en espèces, la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

IV.- Suite à cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article cinq des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est de cent dix millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF), divisé en un million cent mille (1.100.000) actions de cent francs luxembourgeois (100,- LUF) chacune, entièrement libérées.»

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent cinquante mille francs luxembourgeois (150.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Seil, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 20 mai 1997, vol. 402, fol. 26, case 9. – Reçu 100.000 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 mai 1997.

E. Schroeder.

(18045/228/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

### CSC COMPUTER SCIENCES S.A., Société Anonyme, (anc. INTERSYS-SLIGOS S.A.).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 22.979.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Les seuls et uniques actionnaires de la société anonyme INTERSYS-SLIGOS, avec siège social à Luxembourg, 65, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22.979, à savoir:

1. CSC COMPUTER SCIENCES, en abrégé CSC, société anonyme de droit belge, avec siège social à Sint-Stevens Woluwe (Belgique), inscrite au registre de commerce de Bruxelles (Belgique), sous le numéro 350.726, représentée aux fins des présentes par Monsieur Philip Van Caenegem, Legal Counsel, demeurant à Asse (Belgique), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 17 avril 1997, ci-annexée, détenant mille deux cent quarante-neuf actions . . . . .	1.249
2. CSC-INTERSEM, société anonyme de droit belge, avec siège social à Bruxelles (Belgique), inscrite au registre de commerce de Bruxelles (Belgique), sous le numéro 356.068, représentée aux fins des présentes par Monsieur Philip Van Caenegem, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, le 17 avril 1997, ci-annexée, détenant une action . . . . .	1
Total: mille deux cent cinquante actions . . . . .	1.250

de mille (1.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs.

II.- Les sociétés comparantes, agissant en leur qualité de seuls actionnaires de INTERSYS-SLIGOS, déclarant faire abstraction des règles formelles pour tenir une assemblée générale extraordinaire, telles que convocations et ordre du jour, et reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes, prises à l'unanimité:

Première résolution

Les actionnaires décident de changer la dénomination de la société de INTERSYS-SLIGOS en CSC COMPUTER SCIENCES et par conséquent de modifier l'article premier des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CSC COMPUTER SCIENCES.»

#### Deuxième résolution

Les actionnaires décident de supprimer les mots «ou les deux cinquièmes des actions représentées à l'assemblée générale» de l'article trente-six des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 36. Prorogation.** Toute assemblée générale, ordinaire ou extraordinaire, peut être séance tenante prorogée à quatre semaines par le conseil d'administration. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins le cinquième du nombre des actions émises.

Cette prorogation annule toute décision prise.

La seconde assemblée délibère sur le même ordre du jour. Les formalités accomplies pour assister à la première assemblée sont valables pour la seconde.

De nouveaux dépôts de titres peuvent être effectués en vue de la seconde assemblée. Celle-ci statue définitivement.»

*Troisième résolution*

Les actionnaires décident de supprimer les mots «sauf les restrictions imposées par la loi» de l'article trente-sept des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 37. Nombre de voix.** Chaque action de capital donne droit à une voix.»

*Quatrième résolution*

Les actionnaires acceptent la démission des administrateurs actuels, à savoir:

1. Monsieur Philippe Hosten, directeur financier, demeurant à Lasne (Belgique);
2. Monsieur Jan Picavet, directeur de sociétés, demeurant à Zwijnaarde (Belgique);
3. Monsieur Frans Schotsmans, comptable, demeurant à Linden (Belgique).

Ils leur donnent décharge de l'exécution de leur mandat.

Les actionnaires nomment comme administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 1997:

1. Monsieur Ian Stephen Hickson, Finance Director, demeurant à Fleet (Royaume Uni);
2. Monsieur Ronald William Mackintosh, Chief Executive of IT Company, demeurant à Elstead (Royaume Uni);
3. Monsieur Philip Van Caenegem, Legal Counsel, demeurant à Asse (Belgique);
4. Madame Olivia Vandesande, Human Resources Director, demeurant à Boortmeerbeek (Belgique);
5. Monsieur Tom Williams, Chief Executive of IT Company, demeurant à Ascot (Royaume Uni).

*Frais*

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à trente mille (30.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Caenegem, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 1997, vol. 98S, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.*

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1997.

R. Neuman.

(18046/226/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CSC COMPUTER SCIENCES S.A., Société Anonyme,  
(anc. INTERSYS-SLIGOS S.A.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 22.979.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

R. Neuman.

(18047/226/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**JUNCK ET CIE, S.e.c.s., Société en commandites simple.**

Siège social: L-5865 Alzingen, 40, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 9.868.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Monsieur Victor Becker, commerçant, demeurant à Senningerberg, associé commanditaire.
2. JUNCK GESTION, S. à r.l., ayant son siège social à Alzingen, associé commandité, ici représentée par son gérant, Monsieur Victor Becker, prénommé.

Lesquels comparants, en leurs qualités de seuls associés de JUNCK ET CIE, S.e.c.s., société en commandite simple avec siège social à Luxembourg, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination MADEMOISELLE, suivant acte sous seing privé, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1 du 3 janvier 1972, transformée en société en commandite simple, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 28 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 305 du 22 juin 1996,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

Les associés décident de transférer le siège social de Luxembourg à L-5865 Alzingen, 40, rue de Roeser, de sorte que la première phrase de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>ère</sup> phrase.** Le siège social est établi dans la commune de Alzingen.»

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1997, vol. 98S, fol. 47, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 mai 1997.

G. Lecuit.

(18052/220/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**JUNCK ET CIE, S.e.c.s., Société en commandites simple.**

Siège social: L-5865 Alzingen, 40, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 9.868.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 mai 1997.

G. Lecuit.

(18053/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**INNOTEK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 4480 Belvaux, 62a, chemin Rouge.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mai 1997, vol. 306, fol. 49, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 mai 1997.

GILBERT BERNABEL JR

Bureau de comptabilité

Signature

(18043/630/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**INTERMARKET ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 44.076.

Le bilan au 31 octobre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1997, vol. 492, fol. 31, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Pour INTERMARKET ADVISORY S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

(18044/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**GALLO SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. K.M.S., S.à r.l., KOMMUNIKATION, MEDIA, SERVICES,  
Gesellschaft mit beschränkter Haftung).**

Gesellschaftssitz: L5610 Bad-Mondorf, 23, avenue des Bains.

H. R. Luxemburg B 50.282.

Im Jahre eintausendneunhundertsebenundneunzig, am fünften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Emile Schlessler, mit Amtssitz in Luxemburg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ist die ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung K.M.S., S.à r.l., KOMMUNIKATION, MEDIA, SERVICES, mit Sitz in L-5610 Bad-Mondorf, 23, avenue des Bains, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 3. Februar 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 259 vom 14. Juni 1995, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, unter Sektion B und Nummer 50.282, zusammengetreten.

Folgende Gesellschafter sind anwesend oder vertreten:

1.- die Aktiengesellschaft GALLO S.A.H., mit Gesellschaftssitz in Luxemburg,

hier vertreten durch zwei Verwaltungsratsmitglieder:

a) Frau Lucille Scornet-Egret, Angestellte, wohnhaft in Bartringen,

b) Frau Thérèse Brasseur, Professorin, wohnhaft in Luxemburg,

2.- Herr Ekkehart Kessel, «Managing-Director», wohnhaft in Bad-Mondorf.

Die Erschienenen erklären, die einzigen Gesellschafter der Gesellschaft K.M.S., S.à r.l. zu sein, sich als rechtmässig einberufen zu betrachten, Kenntnis der Tagesordnung zu haben und einstimmig folgenden Beschluss gefasst zu haben:

Die Gesellschaftsbezeichnung wird in GALLO SERVICES, S.à r.l. umgeändert und infolgedessen erhält Artikel vier der Satzung folgenden Wortlaut:

«**Art. 4.** Die Gesellschaft führt den Namen GALLO SERVICES, S.à r.l.».

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparenten, haben dieselben alle die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: L. Scornet, T. Brasseur, E. Kessel, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 1997, vol. 98S, fol. 55, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 23. Mai 1997.

E. Schlessler.

(18055/227/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**GALLO SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. K.M.S., S.à r.l., KOMMUNIKATION, MEDIA, SERVICES,  
Gesellschaft mit beschränkter Haftung).**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 23, avenue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 50.282.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 23 mai 1997.

E. Schlessler.

(18056/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**INVESTILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 43.873.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1997, vol. 492, fol. 31, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 20 mai 1997.

Pour INVESTILUX, SICAV

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

(18050/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**JARDILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 51.218.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 6 mai 1997.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(18051/521/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**LE FOYER-ARAG, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 32.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER-ARAG

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE

D'ASSURANCES S.A.

A. Lamberty

F. Tesch

(18063/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**LE FOYER-ARAG, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 32.719.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 1997 que:  
- Monsieur Kurt-Joachim Hofmann, membre du directoire de la société ARAG INTERNATIONAL A.G., qui avait été coopté par décision du Conseil d'administration du 25 mars 1997 comme administrateur, en remplacement de Monsieur Hans-Joachim Nowak, démissionnaire, a été élu définitivement jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2001, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2000.  
- Madame Barbara Steffen, de la société ARAG INTERNATIONAL S.A., a été élue comme administrateur, en remplacement de Monsieur Hans-Peter Welter, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2001, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2000.

LE FOYER-ARAG  
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE  
D'ASSURANCES S.A.

A. Lamberty                      F. Tesch  
*Administrateur-délégué              Président*

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18064/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**KAMPEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 24.010.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signatures.

(18054/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LA FINANCIERE HONGROISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 41.082.

Le bilan au 31 décembre 1993, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18059/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LA FINANCIERE HONGROISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 41.082.

Le bilan au 31 décembre 1994, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18060/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LA FINANCIERE HONGROISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 41.082.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18061/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996 et les comptes consolidés, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

Signatures

(18057/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**MANICO (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 17.936.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(18074/634/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**LE FOYER ASSURANCES, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 34.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER ASSURANCES

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.

F. Tesch

M. Lambert

(18065/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**LE FOYER ASSURANCES, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 34.237.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 mai 1997 que Monsieur Martin Friedrich, fondé de pouvoir de la société d'assurances ALBINGIA, a été élu comme administrateur en remplacement de Monsieur Peter Mason, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2002, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2001.

LE FOYER ASSURANCES

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.

F. Tesch

M. Lambert

Administrateur

Président

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18066/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**LE FOYER FINANCE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 33.850.

Les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER FINANCE

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.

F. Tesch

M. Lambert

(18067/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**LE FOYER FINANCE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 33.850.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 mai 1997 que:  
- Monsieur Martin Friedrich, fondé de pouvoir de la société d'assurances ALBINGIA, a été élu comme administrateur en remplacement de Monsieur Peter Mason, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2002, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2001.  
- Monsieur François Tesch, directeur générale de LE FOYER FINANCE, a été nommé comme administrateur-délégué jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2003, qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2002.

LE FOYER FINANCE  
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE S.A.  
F. Tesch                      M. Lambert  
*Administrateur-délégué      Président*

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18068/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LE FOYER VIE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE d'ASSURANCES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 34.233.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER VIE  
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE  
D'ASSURANCES S.A.  
F. Tesch                      M. Lambert

(18069/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LE FOYER VIE, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE d'ASSURANCES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.  
R. C. Luxembourg B 34.233.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 mai 1997 que:  
- Monsieur Martin Friedrich, fondé de pouvoir de la société d'assurances ALBINGIA, a été élu comme administrateur en remplacement de Monsieur Peter Mason, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2002, ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2001.  
- Monsieur Etienne Vanhyfte, directeur de LE FOYER VIE, a été nommé comme nouvel administrateur jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'an 2003, qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2002.

LE FOYER VIE  
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE  
D'ASSURANCES S.A.  
F. Tesch                      M. Lambert  
*Administrateur                      Président*

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 59, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18070/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 41, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 42.500.

—  
Le bilan au 31 octobre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(18072/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**MAREPIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 39.165.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze avril.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois MAREPIER S.A., avec siège social à Luxembourg inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 39.165.

L'assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Hein Poelmans, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Marc Backes, employé privé, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Christian Fabert, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège de la société de Luxembourg à Senningerberg (commune de Niederanven) et modification afférente du premier alinéa de l'article deux des statuts.

2. Modification du dernier alinéa de l'article cinq des statuts.

3. Ajout des alinéas suivants à l'article dix-sept des statuts:

«En cas de démembrement de la propriété d'une action en usufruit et en nue-propriété, l'usufruitier exerce seul le droit de vote.

Pour les cas où une capitalisation de l'usufruit deviendrait nécessaire les parties conviennent que l'usufruit des actions sera capitalisé en tenant compte de l'expectative de vie de l'usufruitier calculée par un actuair d'après les tables de mortalité récentes et sur base d'un taux de rendement égal à la moyenne des emprunts obligataires émis en francs luxembourgeois sur la place de Luxembourg au cours des trois mois ayant précédés le mois du calcul.»

4. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires les mandataires des actionnaires représentés le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à Senningerberg (commune de Niederanven) et, par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 2. Le siège de la société est établi à Senningerberg, commune de Niederanven.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Rachat d'actions.

La société peut dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi et particulièrement par l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915, racheter ses propres actions.

Un actionnaire qui désire que tout ou partie de ses actions soient rachetées doit en faire une demande par écrit («la demande de rachat») à l'adresse du conseil d'administration en indiquant le nombre d'actions qu'il désire voir racheter. Le conseil décide de façon discrétionnaire dans les trente (30) jours qui suivent la réception de la demande de rachat, si la Société rachète les actions offertes au rachat en avisant l'actionnaire requérant de sa décision et s'il y a lieu, du prix que le conseil d'administration fixe comme étant «la valeur marchande» déterminée à la date du dernier jour du trimestre qui précède immédiatement la date de demande de rachat.

L'actionnaire requérant est tenu endéans les quinze (15) jours à compter de la réception de la réponse de la Société à sa demande de rachat d'aviser le conseil d'administration s'il désire procéder au rachat au prix fixé par le conseil d'administration. Si l'actionnaire décide de procéder au rachat, il doit remettre à la Société à son siège social, ensemble avec une confirmation écrite de procéder au rachat, le ou les certificat(s) d'action si de tels certificats ont été émis établissant la propriété des actions devant être rachetées dûment endossés en vue de leur cession à la Société.

Le rachat est réputé avoir été effectué à la date à laquelle la Société a reçu la confirmation de rachat et le(s) certificat(s) s'il en existe («la date de rachat»). Tous les droits attachés aux actions rachetées par la Société sont suspendus aussi longtemps que la Société détient ces actions. La Société doit payer à l'actionnaire le prix de rachat des actions offertes au rachat dans les trente (30) jours qui suivent la date de rachat.

Aux fins du présent article le prix de rachat sera le prix fixé par le conseil d'administration comme étant «la valeur marchande». La valeur marchande des actions présentées au rachat peut, selon une appréciation souveraine du conseil d'administration, être déterminée par évaluation indépendante. La valeur est déterminée le dernier jour de calendrier du trimestre de la Société précédant la date de la demande de rachat. L'évaluation sera effectuée par une banque d'affaires internationalement reconnue choisie par le conseil d'administration et l'actionnaire.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'ajouter les alinéas suivants à l'article dix-sept des statuts:

«En cas de démembrement de la propriété d'une action en usufruit et en nue-propriété, l'usufruitier exerce seul le droit de vote.

Pour les cas où une capitalisation de l'usufruit deviendrait nécessaire les parties conviennent que l'usufruit des actions sera capitalisé en tenant compte de l'expectative de vie de l'usufruitier calculée par un actuair d'après les tables de mortalité récentes et sur base d'un taux de rendement égal à la moyenne des emprunts obligataires émis en francs luxembourgeois sur la place de Luxembourg au cours des trois mois ayant précédés le mois du calcul.»

*Frais*

Les frais dépenses rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes sont estimés à vingt-cinq mille (25.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à onze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: H. Poelmans, M. Backes, C. Fabert, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 1997, vol. 98S, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1997.

R. Neuman.

(18075/226/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**MAREPIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 39.165.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

R. Neuman.

(18076/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**MOVA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 36.563.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 1997.

*Pour MOVA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme*

**BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG**

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(18079/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**PANDORA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 27.310.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 38, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 1997.

*Pour PANDORA INVESTMENT S.A., Société Anonyme*

**BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG**

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(18090/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**NEIZEN MICHEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 25, rue A. Godart.  
R. C. Luxembourg B 18.611.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(18080/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LIST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 20.764.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signatures.

(18071/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LAFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5540 Remich, 29, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 43.764.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(18058/582/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LAMPEBANK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 16.577.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signatures.

(18062/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**LUPO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 49.775.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 40, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Signature.

(18073/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**MARTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 46.043.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 octobre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18077/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**MERCHBANC, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 51.646.

Le bilan au 30 septembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1997, vol. 492, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Pour MERCHBANC, SICAV

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

(18078/006/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**NEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 37.762.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1997, vol. 492, fol. 45, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 1997.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(18081/521/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**NEWFIELD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 37.762.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 30 avril 1997 que les administrateurs sortants, M. Karl U. Sanne, M. Gérard Muller et M. Fernand Heim, ainsi que le commissaire aux comptes sortant, SANINFO, S.à r.l. ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période statutaire de 6 ans.

Pour extrait conforme

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 1997, vol. 492, fol. 45, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18082/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**OMEGA FUND.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.101.

Le bilan au 31 décembre 1996 de OMEGA FUND a été enregistré à Luxembourg, vol. 492, fol. 55, case 3 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(18086/051/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**OMEGA FUND.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 48.101.

Faisant suite à l'assemblée générale du 15 mai 1997, la composition du conseil d'administration de la société est la suivante:

Timothy B. Harbert;

Henning Tönsman;

Michael Keppler;

Jean-François Schock;

Thomas Bergenroth.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(18087/051/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**NEW GENERATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 40.458.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 15 mai 1997, vol. 259, fol. 13, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(18083/561/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**NOSWAD S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 41.975.

Le bilan au 31 décembre 1993, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18084/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**NOUVEAU MELUSINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 145, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 21.346.

Société à responsabilité limitée constituée par acte par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 25 mai 1984, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 180 du 6 juillet 1984, modifiée par acte par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 19 janvier 1990, publiée au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 382 du 17 octobre 1990.

Suite à des cessions de parts sociales dûment approuvées par les associés et dûment signifiées à la société, le capital social fixé à 500.000,- francs, représenté par 500 parts sociales entièrement souscrites et libérées, se répartissent comme suit:

Monsieur Marie Albert Loutsch, commerçant, demeurant à Luxembourg, 99, Fond St. Martin, trois cent soixante-quinze parts sociales . . . . .	375
Monsieur Christoph Winandy, demeurant à Hollenfels, 14, rue d'Ansembourg, cent vingt-cinq parts sociales . . . . .	125
Total: cinq cent parts sociales . . . . .	500

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 1997.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18085/765/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**ORDINALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 20.114.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(18088/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**RANTUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 43.008.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signatures.

(18096/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 50.179.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.      MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.      MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur      Administrateur  
Signatures      Signatures

(18099/683/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 50.179.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 23 avril 1997, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1995:

- 1) Décharge accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et à Mme Lean Chesney et au commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG pour l'année 1995.
- 2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUAL (LUXEMBOURG) S.A. et Mme Lean Chesney en tant qu'administrateurs.
- 3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.
- 4) Election de FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.
- 5) Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1996.

REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A.      REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.      MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.  
Administrateur      Administrateur  
Signatures      Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(18100/683/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**PRIME MULTIBOND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.997.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 38, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 1997.

*Pour PRIME MULTIBOND, SICAV*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

(18092/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**SANTURIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.655.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 6 mai 1997, que AVONDALE NOMINEES LIMITED, société ayant son siège social à St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands, a été élue administrateur, en remplacement de Monsieur Pascal Robinet, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 6 mai 1997.

Pour extrait conforme  
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.  
Francis N. Hoogewerf

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(18103/634/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**REMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.149.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(18097/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**REMAPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 32.149.

*Assemblée Générale Annuelle*

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle de la société REMAPA HOLDING S.A., tenue au siège social en date du 15 mai 1997, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1996:

1) Décharge accordée aux administrateurs, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG S.A., à l'administrateur-délégué, MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. et au commissaire aux comptes AUTONOME DE REVISION pour l'an 1996.

2) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUAL (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateurs.

3) Election de MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué.

4) Election de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale statutaire appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1997.

REMAPA HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 492, fol. 53, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(18098/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**O'SOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 26, rue de la Poste.  
R. C. Luxembourg B 31.934.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(18089/582/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**ZANTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.671.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 6 mai 1997, que AVONDALE NOMINEES LIMITED, société ayant son siège social à St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands, a été élue administrateur, en remplacement de Monsieur Pascal Robinet, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 6 mai 1997.

Pour extrait conforme  
Pour FIDUCIAIRE ROYAL S.A.

Francis N. Hoogewerf

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(18142/634/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**PARAVENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 34.213.

Le bilan au 31 décembre 1995, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

Signature.

(18091/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**PROTEUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 30.120.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société  
Signatures  
Le Domiciliaire*

(18093/058/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**PROTEUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 30.120.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en date du 23 mars 1995 que:  
Le terme de trois ans des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme à nouveau les Administrateurs et Commissaire sortants jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur le résultat de l'exercice 1997, à savoir:

- M. Dario Zuppin, Administrateur;
- M. Boris Snuderl, Administrateur;
- M. Sergio Pelozo, Administrateur.

*Pour la Société  
Signatures  
Le Domiciliaire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 1997, vol. 492, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(18094/058/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**QUELLE BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 5, rue Hoehenhof, Airport Center.  
R. C. Luxembourg B 11.945.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 1997, vol. 492, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

(18095/256/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**SANTA ANA INVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 34.942.

La Fiduciaire BECKER + CAHEN dénonce le siège social sous rubrique mis à la disposition de la société. Messieurs Robert Becker et Claude Cahen ainsi que Madame Gabi Fournelle dénoncent leur mandat d'administrateur. Madame Liette Gales dénonce son mandat de commissaire aux comptes.

Pour réquisiton et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 58, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(18102/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

---

**RV2G COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. RV2G COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**  
Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 53.341.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-cinq avril.  
Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. FIRST INTERNATIONAL COMMERCIAL AGENCY LTD, société anonyme de droit irlandais, établie et ayant son siège social à Dublin,

ici représentée par deux administrateurs, savoir:

- a) Monsieur Medjdoub Chani, juriste-fiscaliste, demeurant à Luxembourg; et
- b) Monsieur Dominique Claisse, employé privé, demeurant à Thionville (France).

2. Monsieur Medjdoub Chani, prénommé, agissant en nom personnel.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls associés actuels de la société à responsabilité limitée RV2G COMMUNICATIONS, S.à r.l., avec siège social à Livange, constituée par acte notarié en date du 30 novembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 105 du 29 février 1996.

- Qu'aux termes de trois cessions de parts sous seing privé, intervenues en date du 18 avril 1997, lesquelles resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles, il a été cédé:

a) par Monsieur Hervé Retif, agent commercial, demeurant à Nancy (France), deux cent quarante-cinq (245) parts sociales à FIRST INTERNATIONAL COMMERCIAL AGENCY LTD, préqualifiée, au prix de soixante et un mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (61.250,- LUF), quittancés;

b) par Madame Myriam Retif-Mostefa, administrateur de sociétés, demeurant à Nancy (France), deux cent cinquante-quatre (254) parts sociales à FIRST INTERNATIONAL COMMERCIAL AGENCY LTD, préqualifiée, au prix de soixante-trois mille cinq cents francs luxembourgeois (63.500,- LUF), quittancés;

c) par Madame Myriam Retif-Mostefa, prénommée, une (1) part sociale à Monsieur Medjdoub Chani, prénommé, au prix de deux cent cinquante francs luxembourgeois (250,- LUF), quittancés.

- Que les cessionnaires sont propriétaires des parts cédées et ils auront droit aux bénéfices y afférents à partir desdites cessions.

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite, les comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés acceptent les cessions de parts ci-avant documentées.

*Deuxième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (750.000,- LUF), pour le porter de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- LUF) par l'émission de sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription et libération*

Est alors intervenue aux présentes:

FIRST INTERNATIONAL COMMERCIAL AGENCY LTD, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, qui déclare souscrire les sept cent cinquante (750) parts sociales nouvelles.

Les parts sociales nouvelles ont été intégralement libérées:

- moyennant versement en espèces de sorte que la somme de sept cent quarante mille francs luxembourgeois (740.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément; et

- par incorporation du résultat à reporter de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF).

*Troisième résolution*

Les associés décident de modifier la forme juridique de la société sans changement de sa personnalité juridique en celle de société anonyme et de changer sa dénomination actuelle en RV2G COMMUNICATIONS S.A., et de convertir les parts sociales en actions. L'objet social de la société change.

Conformément à l'article 31-1 de la loi relative aux sociétés commerciales, il a été dressé par Monsieur François David, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, en date du 15 avril 1997, le rapport prévu par l'article 26-1 de la loi qui conclut comme suit:

*«Conclusion*

J'ai pu constater que la comptabilité est régulièrement tenue, et que les comptes donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société. La valeur de la société est de cinq cent mille francs (500.000,-) et le résultat à reporter est de 15.448,-, de sorte qu'il peut être utilisé pour procéder à l'augmentation du capital.»

Ledit rapport restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident également de transférer le siège social de Livang à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.  
Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les statuts de la société sont adaptés à la nouvelle forme juridique et auront désormais la teneur suivante:

#### **«Titre I<sup>er</sup>.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de RV2G COMMUNICATIONS S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

#### **Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

#### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de trois administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut pas excéder six ans.

#### **Titre V.- Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de juin à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII.- Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.»

##### *Sixième résolution*

Les statuts ayant été ainsi établis, l'assemblée décide de fixer le nombre des administrateurs à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Philippe Coltelli, administrateur de sociétés, demeurant à Marseille (France);
- b) Monsieur Hervé Retif, prénommé;
- c) Monsieur Belcacem Tazart, administrateur de sociétés, demeurant à Marseille (France).

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

##### *Septième résolution*

L'assemblée décide de fixer le nombre des commissaires aux comptes à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE ADC CONSEIL, avec siège social à Luxembourg.

Le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2002.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ trente mille francs (30.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Chani, D. Claisse, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 1997, vol. 98S, fol. 46, case 3. – Reçu 7.400 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 16 mai 1997.

G. Lecuit.

(18101/220/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

#### **TRG (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 58.909.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the eighteenth of April.

Before us Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TRG (ANTILLES) N.V., a company having its statutory seat at Curaçao, Netherlands Antilles, 14 J.B. Gorsiraweg, here represented by Hans de Graaf, managing director, residing in Mamer and Betsie Ten Brinke, fondée de pouvoir, residing in Bridel,

by virtue of a proxy given in Curaçao, on the 17th of April 1997, which will remain annexed to the present deed.

The appearer, being the sole partner of TRG (LUX), S.à r.l., a company with limited liability, having its registered office in Luxembourg, 10, rue Antoine Jans, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 3rd of April 1997, not yet published in the Mémorial, requested the notary to document the following resolutions:

1. The corporate capital is increased by the amount of one hundred thousand Luxembourg francs (100,000.- LUF) in order to bring it from its present amount of five hundred thousand (500,000.- LUF) to six hundred thousand Luxem-

bourg francs (600.000.- LUF) by the issuance of one hundred (100) new shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1.000.- LUF) each.

These shares are issued with an issue premium of one hundred and eighty-one million ninety-two thousand seven hundred and fourteen Luxembourg francs (181,092,714.- LUF).

This increase of capital is subscribed by the sole partner TRG (ANTILLES) N.V., prenamed, and paid in by contribution in kind of two hundred and ten thousand seven hundred and four (207,704) class A shares in AKER RGI ASA, a Norwegian public limited company, having its registered office in Oslo (Norway) Fjordalleen 16.

It results from a declaration issued by MEESPIERSON (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg, on April 18th, 1997, that based on the price of the A shares of AKER RGI ASA actually listed on the official Stock Exchange of Oslo, the total value of the 210.704 class A shares of AKER RGI ASA are estimated at NOK 35,608,976.-, representing the equivalent of LUF 181,192,714.-.

The subscriber certifies that he is the sole owner of the contributed shares and that these shares are free from any pledge lien, encumbrance or any other charge and that there exists no impediment to transfer these shares to TRG (LUX), S.à r.l.

A legal opinion issued by Norwegian lawyers declares that in their opinion the contributor has the right to contribute said shares to TRG (LUX), S.à r.l. and that this contribution does not require any governmental approval or other governmental or third party consent or execution of other documents.

The aforementioned certificate and legal opinion will remain attached to the present deed.

As a consequence of this increase of capital, article 6 of the articles of incorporation are amended and will henceforth read as follows:

«The company's corporate capital is fixed at six hundred thousand Luxembourg francs (600,000.- LUF) represented by six hundred (600) shares of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each.»

#### *Estimation of costs*

The appraiser estimates the expenses and fees that are to be borne by the company by virtue of this increase of capital at two millions of Luxembourg Francs (2,000,000.- LUF).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary, the present deed.

#### **Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:**

Im Jahre eintausendneunhundertsebenundneunzig, am achtzehnten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

TRG (ANTILLES) N.V., eine Gesellschaft mit Sitz in Curaçao, Niederländische Antillen, 14 J.B. Gorsiraweg, hier vertreten durch Herrn Hans de Graaf, managing director, wohnhaft in Mamer und Frau Betsie Ten Brinke, fondée de pouvoir, wohnhaft in Bridel, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Curaçao, am 17. April 1997, welche dieser Urkunde beigelegt bleibt.

Dieser Erschienene, alleiniger Gesellschafter der TRG (LUX), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in Luxemburg, 10, rue Antoine Jans, welche gegründet wurde aufgrund einer durch den unterzeichneten Notar am 3. April 1997 aufgenommenen Urkunde, welche noch nicht im Mémorial veröffentlicht wurde, ersuchte den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

1. Das Gesellschaftskapital wird um einen Betrag von einhunderttausend Luxemburger Franken (100.000.- LUF) aufgestockt, um es von seinem jetzigen Betrag von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000.- LUF) auf sechshunderttausend Luxemburger Franken (600.000.- LUF) zu erhöhen, durch die Schaffung und Ausgabe von einhundert (100) neuen Aktien mit einem Nennwert von je 1.000.- Franken.

Diese Aktien werden mit einem Emissionsaufgeld von einhunderteinundachtzig Millionen zweiundneunzigtausend-siebenhundertvierzehn Luxemburger Franken (181.092.714.- LUF) ausgegeben.

Diese Kapitalaufstockung wird durch den alleinigen Gesellschafter die oben genannte TRG (ANTILLES) N.V., gezeichnet und durch Einbringung von zweihundertsiebentausendsiebenhundertvier (207.704) Aktien der Klasse A der Gesellschaft AKER RGI ASA, einer Gesellschaft mit norwegischem Recht, mit Sitz in Oslo (Norwegen), Fjordalleen 16 eingezahlt.

Es erhellt aus einer Erklärung, welche durch MEESPIERSON (LUXEMBOURG) S.A., am 18. April 1997 ausgestellt wurde, dass aufgrund des augenblicklichen Börsenwertes der A Aktien der AKER RGI ASA, so wie er auf der offiziellen Börse in Oslo geführt wird, der Gesamtwert der eingebrachten 210.704 Klasse A Aktien der AKER RGI ASA auf NOK 35.608.976.-, welches einem Gegenwert von LUF 181.192.714.- entspricht, gewertet werden.

Der Zeichner der neuen Aktien bescheinigt, dass er der alleinige Besitzer der eingebrachten Aktien ist und dass diese Aktien frei von jeglichem Pfandrecht, Verpflichtung und Belastung oder von irgendwelchen anderen Lasten sind und dass kein Hindernis besteht, diese Aktien der TRG (LUX), S.à r.l. frei zu übertragen.

Ein von einer norwegischen Anwaltskanzlei ausgestelltes Gutachten bescheinigt, dass die TRG (ANTILLES) N.V. berechtigt ist, die genannten Aktien in die TRG (LUX), S.à r.l. einzubringen und dass diese Einbringung weder einer amtlichen noch einer anderen Einwilligung von Drittpersonen oder der Ausstellung anderer Dokumente bedarf.

Die vorerwähnte Bescheinigung und das Gutachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigelegt.

Infolge der Kapitalerhöhung wird Artikel 6 der Satzung wie folgt abgeändert:  
 «Das Gesellschaftskapital beträgt sechshunderttausend Luxemburger Franken (600.000,- LUF), eingeteilt in sechshundert (600) Anteile mit einem Nennwert von je eintausend Luxemburger Franken (1.000,- LUF).»

*Abschätzung der Kosten*

Der Erschiene schätzt den Betrag der Kosten, für die Gesellschaft aufgrund dieser Kapitalerhöhung aufzukommen hat auf zwei Millionen Luxemburger Franken (2.000.000,- LUF).

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Tage wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnet Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, stellt fest, dass auf Ersuchen der Erschienenen, die gegenwärtige Urkunde in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutsche Übersetzung. Auf Antrag der gleichen Erschienenen, und im Falle von Abweichung zwischen der deutschen und der englischen Fassung, wird letztere massgebend sein.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben diese mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. de Graaf, B. Ten Brinke, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 1997, vol. 98S, fol. 26, case 5. – Reçu 1.811.927 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.*

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 14. Mai 1997.

F. Baden.

(18119/200/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**TRG (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 58.909.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 26 mai 1997.

F. Baden.

(18120/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**UNO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 50.477.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze avril.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Les seuls actionnaires de la société anonyme UNO S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.477, à savoir:

1. Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, détenant cent vingt-cinq actions . . . . .	125
2. Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, représenté aux fins des présentes par Monsieur Patrick Rochas, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seig privé donnée à Luxembourg, le 9 avril 1997, ci-annexée, détenant cent vingt-cinq actions . . . . .	125
Total: deux cent cinquante actions . . . . .	250

d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs français chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un montant de deux cent cinquante mille (250.000,-) francs français.

Il.- Les comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques actionnaires de UNO S.A., déclarant faire abstraction des règles formelles pour tenir une assemblée générale extraordinaire, telles que convocations et ordre du jour, et reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes, prises à l'unanimité:

*Première résolution*

Les actionnaires décident de modifier l'article douze des statuts concernant l'engagement de la société vis-à-vis des tiers pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

*Deuxième résolution*

Les actionnaires acceptent la démission de deux administrateurs, à savoir:

Monsieur Maurice Houssa, économiste, demeurant à Luxembourg;

Mademoiselle Cristina Ferreira, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Ils nomment comme administrateurs, leur mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 1997:

Monsieur Bernard Schwab, économiste, demeurant à Pully (Suisse);  
Mademoiselle Christiane Maret, économiste, demeurant à Lausanne (Suisse).

*Troisième résolution*

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social d'un montant de deux cent cinquante mille (250.000,-) francs français, pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille (250.000,-) francs français à cinq cent mille (500.000,-) francs français, par l'émission à la valeur nominale de deux cent cinquante (250) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs français chacune.

Ces actions auront les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Les deux cent cinquante (250) actions nouvelles ont été souscrites et libérées intégralement en espèces par les actionnaires actuels dans la proportion de leur participation dans le capital social, comme suit:

– Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, cent vingt-cinq actions,

et

– Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, représenté aux fins des présentes par Monsieur Patrick Rochas, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 avril 1997, ci-annexée, cent vingt-cinq actions,

de sorte que la somme de deux cent cinquante mille (250.000,-) francs français se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

*Quatrième résolution*

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs français, représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs français chacune.»

*Frais*

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes, est estimé à trente-cinq mille (35.000,-) francs luxembourgeois.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous singé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Rochas, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 1997, vol. 98S, fol. 11, case 3. – Reçu 15.340 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 1997.

R. Neuman.

(18122/226/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**UNO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R. C. Luxembourg B 50.477.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

(18123/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.

**CONSEIL ET MARKETING INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 20, route de Longwy.

**STATUTS**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le cinq mai.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Marc Timmers, employé, demeurant à B-3800 Truiden, Tiensesteenweg 160;

2.- Madame Rita Buekers, consultant, demeurant à L-8080 Bertrange, 20, route de Longwy.

Lesquels comparants déclarent vouloir constituer entre eux une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à ces fins, arrêtent le projet des statuts suivants:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de CONSEIL ET MARKETING INTERNATIONAL, S.à.r.l.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Bertrange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.

**Art. 3.** La société a pour objet, savoir:

a) La promotion de contacts et de relations d'affaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays dans divers secteurs, sous secteurs et éventuellement l'accompagnement de ces contacts;

b) Le développement de nouvelles technologies et l'assistance de celles-ci, la description des développements stratégiques des concepts pour la promotion, afin de s'introduire dans un marché, l'implantation, l'exploitation des nouveaux produits, systèmes et services;

c) bureau de consultation concernant le marketing et la communication, notamment réclames dans toutes ses formes, du marketing direct, études de marchés, l'impression des porteurs de communication dans toutes ses applications et réalisations audiovisuelles et ceci dans le sens le plus large;

d) le rôle d'intermédiaire dans le commerce, courtier en biens, comme agent indépendant et comme commissionnaire;

e) toute agence, représentation commerciale, consulaire et administrative en son propre nom ou comme intermédiaire;

f) l'achat et l'exploitation de brevets, concessions et patentes;

g) l'import, l'export, l'achat et la vente, le commerce en gros et en détail de toutes sortes de produits et biens.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent mille (500.000,-), francs, représenté par cinq cents parts sociales (500), de mille francs (1.000,-), chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Marc Timmers, prèdit, quatre cent cinquante parts sociales . . . . .	450 parts
2.- Madame Rita Buekers, prèdite, cinquante parts sociales . . . . .	50 parts
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500 parts

Les associés reconnaissent que le capital de cinq cent mille (500.000,-) francs a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

**Art. 6.** Les cessions entre vifs des parts sociales à des tiers, sont subordonnées à l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

La cession entre vifs des parts sociales ainsi que leur transmission pour cause de mort à des associés est libre.

La valeur de la part sociale est déterminée par les associés. A défaut d'accord, les associés nommeront un arbitre pour déterminer la valeur des parts.

**Art. 7.** Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

**Art. 8.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés. Celle-ci nomme le ou les gérants pour une durée déterminée ou indéterminée et déterminera leur salaire, le cas échéant.

**Art. 9.** Chaque part sociale du capital donne droit à une voix.

Les décisions de l'assemblée générale ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les délibérations qui portent modifications des statuts (autres que celles qui ont trait à l'augmentation de la part sociale d'un associé) ne sont valablement prises que par la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre mille neuf cent quatre vingt-dix-sept.

**Art. 11.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé. En cas de décès d'un associé, la société continuera avec les associés survivants.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers d'un associé ne peuvent, pour quelque motif que ce soit et sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens, papier et valeurs de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

**Art. 12.** Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales régissant la matière et notamment aux lois du 10 août 1915 et du 18 septembre 1933.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente-cinq mille (35.000,-) francs.

*Assemblée générale extraordinaire*

Présentement les associés de la société à responsabilité limitée ci-avant constituée, et représentant l'intégralité du capital social, réunis en assemblée générale, ont pris, à l'unanimité, la décision suivante:

Est nommée gérant technique et administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Madame Rita Buekers, prédite.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-8080 Bertrange, 20, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Timmers, R. Buekers, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 1997, vol. 832, fol. 59, case 5. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 mai 1997.

N. Muller.

(18150/224/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 1997.

**ARAUCANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2143 Luxembourg, 35, rue Laurent Menager.

—  
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize mai.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Jorge Villar Vargas, commerçant, demeurant à L-1328 Luxembourg, 39, rue Charlemagne;

2) Madame Branca de Fatina Francisco de Araujo e Sousa, commerçante, demeurant à L-2143 Luxembourg, 35, rue Laurent Menager.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les comparants et tous ceux qui devront devenir actionnaires par la suite une société anonyme sous la dénomination de ARAUCANA S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision du conseil d'administration.

La société pourra par simple décision du conseil d'administration, créer des sièges, succursales, agences et bureaux, tant dans le pays qu'à l'étranger.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un commerce d'alimentation, l'achat et la vente d'articles comestibles et notamment de boissons, vins et spiritueux, ainsi que du matériel Horesca, l'importation et l'exportation de ces mêmes produits, ainsi que la participation dans des affaires similaires déjà existantes ou à créer et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe ou qui sont de nature à lui procurer des matières premières ou à favoriser le développement de son entreprise ou l'extension de ses affaires.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- LUF), divisé en cent (100) actions de douze mille cinq cents francs (12.500,- LUF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

**Art. 6.** Le capital social pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale, délibérant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

**Art. 9.** Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur demande du président ou de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée.

Le conseil d'administration peut conférer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs de ses membres ou même à une tierce personne, associé ou non. Il détermine leurs indemnités qui seront prélevées sur les frais généraux.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 10.** La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs qui, à l'égard des tiers, n'auront pas à justifier d'une décision préalable du conseil ou par la seule signature du président du conseil.

La signature d'un seul administrateur ou d'un porteur de procuration spéciale sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas excéder six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mai à 11.00 heures et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit. Si ce jour est un jour férié légal, la réunion a lieu le premier jour ouvrable suivant, aux mêmes heure et lieu.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux délibérations de l'assemblée générale.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée peut avoir lieu sans convocation préalable.

**Art. 13.** Les assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées, soit par le président du conseil, soit par deux administrateurs, soit par le commissaire, soit par un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins vingt pour cent (20 %) du capital social.

**Art. 14.** Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation le premier exercice social commencera le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

**Art. 16.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 17.** La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

**Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés, déclarent souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur Jorge Villar Vargas, préqualifié, quatre-vingt-quinze actions . . . . .	95
2) Madame Branco de Fatima Francisco de Araujo e Sousa, préqualifiée, cinq actions . . . . .	5
Total: cent actions . . . . .	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées à concurrence d'un quart (1/4) de leur valeur nominale par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois cent douze mille cinq cents francs (312.500,- LUF) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs (50.000,- LUF).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jorge Villar Vargas, commerçant, demeurant à L-1328 Luxembourg, 39, rue Charlemagne,

b) Madame Branca de Fatima Francisco de Araujo e Sousa, commerçante, demeurant à L-2143 Luxembourg, 35, rue Laurent Menager,

c) Monsieur Julio César Villar Vargas, chauffeur, demeurant à L-1739 Luxembourg, 5, rue Fernand d'Huart.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Madame Gladys Burgos Guzman, sans état, demeurant à L-2143 Luxembourg, 35, rue Laurent Menager.

4) Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2003.

5) L'adresse de la société est fixée à L-2143 Luxembourg, 35, rue Laurent Menager.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Villar, B. de F. Francisco de Araujo e Sousa, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 98S, fol. 79, case 12. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 1997.

P. Frieders.

(18149/212/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 1997.

## FINANCIAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue N. Martha.

### STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le six mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme CROMWELL HOLDING S.A., avec siège à L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Georges Brimeyer, employé privé, demeurant à Fentange;

2) Monsieur Georges Brimeyer, préqualifié, en son nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société de participations financières (SOPARFI), qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société de participations financières sous la dénomination de FINANCIAL INVESTMENTS HOLDING S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, divisé en mille deux cent cinquante mille (1.250) actions de mille (1.000,-) francs chacune.

#### *Souscription du capital*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société anonyme holding CROMWELL HOLDING S.A., préqualifiée . . . . .	1.249 actions
2) Monsieur Georges Brimeyer, préqualifié . . . . .	<u>1 action</u>
Total: mille deux cent cinquante actions . . . . .	1.250 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut pas excéder trois ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

**Art. 9.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1997.

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quinze juin de chaque année, sauf un dimanche et un jour, et pour la première fois en l'an 1998.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quarante mille francs.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un;

2.- sont nommés administrateurs:

a) Maître Lucio Amoruso, avocat, demeurant à CH-1205 Genève, 6, rue Eynard,

b) Monsieur Simon Peter Elmont, consultant, demeurant à Isle of Sark, vine Cottage,

c) Monsieur James William Grassick, consultant, demeurant à Isle of Sark, Channel Islands;

3. est appelée aux fonctions de commissaire:

La société FIRI TREUAND G.mb.H., avec siège à CH-6304 Zug, Chamerstrasse, 30;

4.- est nommé administrateur-délégué, Maître Lucio Amoruso, préqualifié, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature;

5. le siège social de la société est fixé à L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Brimeyer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 mai 1997, vol. 832, fol. 70, case 4. – Reçu 12.500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 21 mai 1997.

G. d'Huart.

(18153/207/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 1997.

**SHERWOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 52.656.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1997, vol. 492, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(18104/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 1997.